

**Sélection pour Injep Veille & Actus :**

**Création de l’Agence nationale du sport : un décret et un arrêté**

[**Décret n° 2019-347 du 20 avril 2019**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038396994&dateTexte=20190429) **portant application de l'article 83 de la loi n° 2019-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 et de l'article 11 du décret n° 2019-346 du 20 avril 2019 modifiant les dispositions du code du sport (partie réglementaire)**

Journal officiel du 21 avril 2019

Le décret fixe la date d'entrée en vigueur du 17° du A du I et le X de l'article 83 de la loi de finances pour 2019 et le transfert des biens, droits et obligations du Centre national pour le développement du sport à l'Agence nationale du sport.

[**Arrêté du 20 avril 2019**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038397004&categorieLien=id) **portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Agence nationale du sport »**

Journal officiel du 21 avril 2019

L’arrêté du 20 avril 2019 approuve la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Agence nationale du sport ». La convention constitutive, dont les extraits sont publiés en annexe de cet arrêté, peut être consultée au siège de l'Agence nationale du sport ou sur le site internet du ministère des sports ([www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)).